

La Ville de Biot

RECRUTE :

**UN AGENT DE POLICE MUNICIPALE –  
BRIGADE DE NUIT H/F (4 postes  
disponibles)**

**Poste à pourvoir : Dès que possible**

**DESCRIPTION DU POSTE**

Placé(e) sous l'autorité hiérarchique du responsable de la Police Municipale et de son adjoint, vous exercez les missions relatives au maintien de la tranquillité, du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publique et veillez à la sécurité des personnes et des biens. Vous assurez une relation de proximité avec la population et les commerçants. Vous appliquez la politique de sécurité et de proximité définie par le Maire.

**MISSIONS GENERALES**

- Exécute les pouvoirs de police du Maire et veille au respect de l'application des arrêtés municipaux
- Recherche, constatation et verbalisation des infractions.
- Contrôle du stationnement et respect des règles du code de la route
- Action de prévention et lutte contre les cambriolages
- Sécurisation et bon déroulement des manifestations organisées sur la commune
- Patrouille pédestre et véhicule sur l'ensemble du territoire communal
- Rédaction de main courante, de procès-verbaux et autres écrits professionnels
- Prise d'informations, recueil de renseignements et transmission à la hiérarchie
- Développe l'information et le dialogue avec les administrés et les commerçants
- Contribue aux actions liées à la prévention de la délinquance
- Gestion des conflits de voisinage, tapage, brûlage et lutte contre les dépôts sauvages
- Inscription dans une démarche de partenariat et de collaboration avec la Gendarmerie Nationale
- Participation active dans la mise en œuvre d'actions communes avec les différents partenaires institutionnels

**PROFIL DU CANDIDAT :**

- Expérience sur un poste de nuit appréciée
- Maîtrise du cadre légal et réglementaire des agents de police municipale (code pénal, code de procédure pénale, code la route...)
- Respect de la hiérarchie, esprit d'équipe et sens du service public
- Capacité d'analyse et d'adaptation, esprit de synthèse, discernement, initiative et autonomie
- Utilisation des outils informatiques (bureautique, messagerie électronique, logiciel Municipol)
- Disponibilité, rigueur, ponctualité, discrétion et maîtrise de soi
- Discrétion professionnelle et respect de l'obligation de réserve
- Apte au port d'armes de catégorie B et D
- Sens du dialogue et de l'écoute
- Bonne condition physique
- FIA effectuée

**CONDITIONS**

Cycles de travail : Petite et grande semaine – Adaptation variable en fonction des nécessités de service

Rémunération : part fixe IFSE à 30% - part variable mensuelle IFSE à 200 € + prime de fin d'année

Autres : tickets restaurant, participation mutuelle labélisée, participation prévoyance obligatoire, adhésion contrat TEGO, CNAS.

Adresser votre lettre de motivation + CV à :  
Monsieur Le Maire – Mairie de Biot Sophia Antipolis - CS 90339  
06906 Sophia Antipolis Cedex

Par mail : [recrutement@biot.fr](mailto:recrutement@biot.fr) ou par téléphone (04-92-91-55-98)

Avant le 28/02/2025